

TÉLÉGESTION SOLIDARITÉ 31

Pour plus d'informations, contactez la Maison des Solidarités (MDS) la plus proche de votre domicile. Les coordonnées sont disponibles sur le site Internet du Conseil départemental de la Haute-Garonne :

haute-garonne.fr

0 805 363 631

Service & appel gratuits

(8h30 - 17h)

Dispositif mis en place par le Département en partenariat avec la CNSA et Apologic, éditrice du système de télégestion Domatel.



CRÉATION ET IMPRESSION CDS1/16/09



GUIDE DU BÉNÉFICIAIRE

TÉLÉGESTION SOLIDARITÉ 31

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne vous accompagne au quotidien



LA HAUTE-GARONNE C'EST VOUS !

ÉDITO



Le Conseil départemental a pris l'engagement politique fort de mettre en œuvre des dispositifs de maintien à domicile modernes, efficaces, garantissant la plus grande sécurité et simplicité de traitement.

« Télégestion Solidarité 31 » fait partie intégrante de l'accompagnement que nous assurons en Haute-Garonne auprès des personnes dépendantes bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) ou de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH).

Le système est simple d'utilisation et ne demande pas d'installation de matériel à votre domicile.

Il est gratuit pour vous.

Il garantit en temps réel la mise à jour des plans d'aide et les plans de compensation pour répondre au mieux de vos besoins. Il allège les tâches administratives.

Il facilite les contrôles financiers et la mise en paiement des prestations aux services d'aide à domicile.

C'est en développant ainsi des moyens d'actions sociales accessibles, sécurisés et proches des attentes de tous les usagers que nous réussissons le « bien vieillir » en Haute-Garonne.

Soyez assuré(e) de ma détermination pour continuer dans cette voie de progrès et d'humanisme.

Georges Méric
Président du Conseil départemental
de la Haute-Garonne

Comment fonctionne la Télégestion ?

1

ARRIVÉE DE L'AIDE À DOMICILE

La personne qui intervient à votre domicile signale **systématiquement** son arrivée et son départ à partir de son téléphone mobile ou de votre téléphone fixe (n° vert gratuit)

2

RÉALISATION DES PRESTATIONS

La télégestion est un système gratuit pour vous et ne nécessite pas d'installation de matériel à votre domicile.

3

DÉPART DE L'AIDE À DOMICILE

La télégestion est un système fiable. La durée de chaque intervention est enregistrée lors de l'identification avec le téléphone.

